

# Créer les moyens d'une consommation durable<sup>1</sup>

[...] il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie; [...] connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature.

René Descartes, *Discours de la méthode*, 1637

Ce rêve d'avenir qu'évoquait Descartes il y a bientôt quatre cents ans se trouve bien sûr aux antipodes de toute notion de développement durable: il repose sur le postulat qu'on peut connaître le monde dans toute sa complexité, et donc le comprendre, et donc le maîtriser entièrement, afin de l'exploiter. Nous savons maintenant que les choses ne sont pas si simples, et même que certains aspects du monde sont impossibles à connaître parfaitement<sup>2</sup>.

Pourquoi donc alors nous ramener ainsi au XVII<sup>e</sup> siècle? C'est que l'idée que l'Homme puisse dominer le monde est bien sûr encore avec nous. Elle nous a rendus particulièrement confiants en nos moyens dans le dernier demi-siècle. Elle s'est longtemps trouvée au coeur de notre philosophie des sciences et des techniques. Elle anime encore une bonne partie des grands projets de nature économique.

Prendre le virage vers le développement durable et la consommation responsable, c'est par conséquent d'abord chercher à remplacer une idée multi-séculaire, profondément

---

<sup>1</sup> Ce texte constitue une version légèrement remaniée des commentaires formulés en guise de synthèse à la fin du colloque.

<sup>2</sup> En vertu du principe dit d'incertitude de Heisenberg, par exemple, on ne peut pas établir avec précision et simultanément la position et la vitesse d'un corps. Il s'agit d'un théorème de la mécanique quantique, qui a remplacé depuis le vingtième siècle la mécanique classique, formulée elle aussi à compter du XVII<sup>e</sup> siècle par Newton et ses successeurs.

ancrée dans les cultures occidentales, par d'autres idées. C'est remplacer l'espoir d'une domination par l'idéal d'une cohabitation harmonieuse avec la nature. Rappeler Descartes, c'est donc d'emblée prendre toute la mesure du défi qui nous attend, même au plan philosophique, culturel, anthropologique. Bref, c'est comprendre pourquoi, comme on l'a vu durant le colloque, ce n'est décidément pas simple.

Puisqu'une tâche complexe se décompose souvent en éléments plus intelligibles et qu'elle paraît dès lors moins insurmontable, on ne saurait s'étonner que notre programme ait fait une large part à des aspects de la problématique de la consommation durable que non seulement l'analyste, mais aussi le citoyen moyen, puisse espérer appréhender pour comprendre et pour agir. Les rôles du consommateur et de facteurs économiques comme les prix ont donc été largement évoqués.

D'abord, nous rappelait M. El Mestiri, il faut inviter le consommateur à réfléchir à son acte d'achat. Ce consommateur a du pouvoir en raison des choix qu'il opère et, dans divers contextes, il s'est historiquement engagé en l'utilisant, en Amérique comme en Europe<sup>3</sup>.

Pour mesurer ce potentiel, il faut toutefois comprendre l'écologie des ménages: le Pr Ribeyre a montré à la fois la complexité des écosystèmes de proximité et le caractère fondamental des cellules familiales (au sens large) dans les choix et les pratiques de consommation. Il nous a aussi permis de constater qu'on se trouve encore bien loin d'une compréhension parfaite de ces phénomènes.

Cela dit et à l'évidence, le consommateur est d'ores et déjà invité à opérer des choix. M. Saucier, d'Hydro-Québec, et Mme Reed, d'Option consommateurs, ont par exemple tracé le portrait des outils offerts aux consommateurs québécois en matière d'énergie, et notamment d'économies d'utilisation de l'électricité. Le choix des produits en tenant compte de leurs modes de production, la gestion des rebuts, le recyclage et la récupération ont retenu l'attention de mesdames Tessier-Roy et Bonin et de messieurs Plouffe et Wolnik. M. Robert a abondamment illustré les choix qui s'offrent au

---

<sup>3</sup> Comme le notait M. El Mestiri, on trouve notamment un aperçu de l'histoire de l'aspect politique des choix de consommation aux États-Unis dans Glickman, Lawrence R. «*Acheter par amour de l'esclave*»: l'abolitionnisme et les origines du militantisme consumériste américain, in Chatriot, Alain; Chessel, Marie-Emmanuelle; Hilton, Matthew. *Au nom du consommateur - Consommation et politique en Europe et aux États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle*. Coll. L'espace de l'histoire. Paris, Éditions La Découverte, 2004. 424 p. Pp. 215-230.

consommateur dans le secteur agro-alimentaire. Le citoyen qui veut consommer de manière plus responsable peut donc opter pour des biens, des services ou des comportements qui lui permettent de réduire l'empreinte écologique de son ménage.

Et, de fait, les pratiques évoluent. M. El Mestiri le constatait à l'égard de la France, d'autres panelistes l'ont aussi noté en ce qui a trait au Québec. Elles ne se transforment cependant pas aussi rapidement que les discours: M. El Mestiri signalait le fossé qui perdure en France entre le «déclaratif», estimé par les sondages, et les comportements réels, et on ne saurait douter que la situation soit similaire chez nous: M. Jenkin nous en a fait la démonstration, au demeurant un rien troublante, en décrivant l'évolution de certains comportements des consommateurs canadiens au fil des dernières années.

Comment, alors, inciter le consommateur à évoluer plus vite? Au fait, qu'attend-on de lui? Un participant a clairement posé la question: ne s'agit-il pas tout bonnement de consommer moins? Une participante a voulu savoir dans quelle mesure on pourrait tout simplement recourir au signal de prix dans le marché pour influencer les choix des acteurs économiques et ainsi réduire ou orienter la consommation.

Les réponses fournies par les panélistes montrent bien la complexité des enjeux.

D'abord, consommer moins dans les pays du Nord, c'est mettre en péril le développement économique tel que nous le connaissons présentement: au Canada, l'activité de consommation constituait en 2006 cinquante-six pour cent (55,55%) du produit intérieur brut<sup>4</sup>. En contrepartie, d'aucuns soupçonnent entre autres que cette colossale activité de consommation est artificiellement dopée par un niveau de surendettement des ménages qui ne saurait durer, avec des conséquences potentielles que les soubresauts récents du marché hypothécaire états-unien laissent hélas imaginer. La consommation actuelle serait alors à la fois économiquement inéluctable et assurément insoutenable: c'est l'impasse, à moins de changements radicaux. Lors du premier colloque de la Fondation, en 2005, le président de l'Office de protection du consommateur avait

---

<sup>4</sup> Statistique Canada. *Produit intérieur brut en termes de dépenses*. Statistique Canada, [http://www40.statcan.ca/102/cst01/econ04\\_f.htm](http://www40.statcan.ca/102/cst01/econ04_f.htm), consulté le 4 octobre 2007.

(brièvement) cité Lénine<sup>5</sup>; suivant son auguste exemple, je demanderai tout aussi succinctement: que faire?<sup>6</sup>

D'autre part, consommer moins dans les pays du Sud, c'est parfois ne pas nourrir sa famille, tout simplement. Il y a de ces paradoxes qui laissent perplexes: par exemple, les préoccupations environnementales fort légitimes dans les pays du Nord font en sorte qu'il est maintenant économiquement impossible d'y ferrailer des navires. Cette activité s'est donc déplacée au Sud, et notamment aux Indes et au Bangladesh, où des ouvriers découpent des vaisseaux encore bourrés de composantes toxiques avec des outils plutôt rudimentaires. Au péril de leur santé et parfois de leur vie, ils gagnent en somme leur vie en disposant de nos déchets, et ils s'en disent fort heureux en raison des revenus qu'ils en retirent, et qui les extirpent de la misère<sup>7</sup>. Mais on voudrait leur demander de consommer moins?

Et on songe alors aux parents qui exhortent leur adolescent à ne pas s'adonner à des folies de jeunesse telles que celles qu'ils ont eux-mêmes commises; on sait le succès qu'ont en général de telles recommandations et le parallèle avec les économies émergentes que le Nord prie maintenant de renoncer à une industrialisation massive, semblable à celle qu'il a lui-même opérée, n'a donc rien de rassurant.

Ajoutons que l'essor économique de nombreux pays émergents paraît pour le moment tributaire de leurs exportations de matières premières ou de biens transformés vers les marchés du Nord<sup>8</sup>. Consommer moins ici, c'est peut-être, à moins d'y prendre garde,

---

<sup>5</sup> Turcotte, Yvan. *Allocution de clôture*. In Fondation Claude-Masse. *Pour une réforme du droit de la consommation au Québec – Actes du colloque des 14 et 15 mars 2005*. Cowansville, Éditions Yvon Blais – Office de la protection du consommateur, 2005. 257 p. P. 255.

<sup>6</sup> Oulianov, Vladimir Illich. *Que faire?* Il s'agit d'un ouvrage que Lénine a rédigé en exil et publié en 1902 afin notamment d'esquisser la structure d'un mouvement révolutionnaire.

<sup>7</sup> On verra par exemple à cet égard Langewiesche, William. *The Outlaw Sea – a world of freedom, chaos and crime*. New York, Farrar, Strauss & Giroux, 2004. 239 p. Le chapitre 6, en particulier, se penche sur la zone industrielle d'Alang, en Inde.

<sup>8</sup> Encore que la structuration d'une économie autour de l'exportation de ressources comporte elle-même des risques socio-économiques importants; on évoque à cet égard le «syndrome hollandais», qui commence d'ailleurs à sévir au Canada en raison de la hausse du prix du pétrole: Paquet, Stéphane. *Le Québec souffre d'un mal hollandais bien canadien*. La Presse Affaires, 14 septembre 2007. Le sobriquet provient de l'effet néfaste de la découverte de pétrole en mer du Nord pour l'économie néerlandaise: l'afflux de revenus pétroliers a fait bondir la monnaie locale, ce qui a ralenti les autres exportations et, en définitive, réduit quelque peu le niveau de vie des habitants. D'autres économies ont toutefois souffert beaucoup plus violemment de ce syndrome, qui entraîne à la limite la dépendance d'une économie nationale sur une seule ressource.

priver un petit producteur de café ou de cacao de son gagne-pain. Bien sûr, il faut distinguer entre *latifundia* et commerce équitable; il n'en reste pas moins qu'il faut réfléchir attentivement à la nature des filières économiques et des structures industrielles qui sous-tendent notre société de consommation<sup>9</sup>.

C'est sans doute au moins en partie parce que «consommer moins», comme on le voit, ne règle pas tout, qu'on parle plutôt depuis vingt ans de «consommer autrement» ou de «consommer mieux».

D'autre part, le recours au prix comme outil incitatif recèle lui aussi son lot d'embêtements. D'abord, quel est le juste prix d'un bien ou d'un service? Surgit immédiatement la très épineuse question de l'évaluation du coût des externalités: le prix marchand actuel d'un véhicule tout-terrain ne tient pas compte de l'impact qu'il aura sur la dégradation de l'environnement ou la hausse des coûts de santé, et on paraît encore loin d'être capable de quantifier adéquatement ces externalités. Des questions de certains participants l'ont d'ailleurs illustré tout comme, au moins en filigrane, l'exposé de Mme Bonnin.

Ensuite et pour que le prix joue adéquatement dans le choix entre des consommations plus ou moins responsables, il faut ou bien qu'il existe des substituts aux produits moins «verts» dont le prix soit abordable, ou que la demande à l'égard de ces produits moins recommandables soit relativement élastique. On risque autrement l'appauvrissement ou l'exclusion économique. M. Lauzon, M. Jenkin et M. Robert, notamment, ont souligné l'importance de l'«équité sociale» dans le développement durable.

Il faut rappeler à cet égard l'accent qu'avait mis la Commission mondiale sur l'environnement et le développement sur ce qu'on a très justement appelé depuis l'équité intra-générationnelle: la Commission Brundtland s'est en effet abondamment préoccupée de la pauvreté, au Sud surtout mais aussi au Nord, et des obstacles qu'elle pose à un développement durable<sup>10</sup>. Vingt ans plus tard – car ce rapport fondateur de la notion de

---

<sup>9</sup> ainsi, comme divers participants l'ont noté durant le colloque (M. Wolnik parlait notamment de *greenwashing*), qu'aux professions de foi «vertes» d'entreprises qui paraissent souvent recourir à des techniques de marketing pour se donner bon teint sans modifier fondamentalement leurs façons de faire. À titre d'illustration du type de pratiques évoquées par des participants, on verra Laflamme-Savoie, Léonie. *Le virage vert de Wal-Mart au Québec*. Lesaffaires.com, 29 août 2007.

<sup>10</sup> Commission mondiale sur l'environnement et le développement. *Notre avenir à tous*. 1987. On en relira notamment le chapitre 2. L'introduction du chapitre note que «le développement

développement durable a été publié en 1987 – ces enjeux ne sont certes pas moins d'actualité.

Mais ce n'est pas tout. Les choix du consommateur sont façonnés non seulement par l'expression de sa volonté rationnelle, sous l'influence par exemple des prix, mais aussi par ses valeurs et par les ressources dont il dispose, à quoi s'ajoutent des facteurs extrinsèques souvent déterminants. Le professeur Jackson a remarquablement illustré que les valeurs que nous professons, même celles qui nous paraissent les plus nobles, ne se traduisent pas toujours par des actions. Les habitudes (et donc une certaine inertie) et, plus encore, les structures physiques, institutionnelles et sociales conditionnent profondément nos choix.

La Commission Brundtland notait que, souvent, «chaque individu continue de faire comme s'il était seul.»<sup>11</sup> Comment le persuader d'agir pour le bien de tous? En tablant sur le malaise de celui qui n'a pas porté secours (et donc ne s'est pas conformé à ses valeurs), constaté dans une célèbre expérience de psychologie qu'évoquait le Pr Jackson<sup>12</sup>? En infligeant une peine, comme le font certains règlements municipaux examinés par Mme Bonnin?

Cela ne suffira peut-être pas. En fait, il faut sans doute poser le problème autrement: comme le soulignait Mme Blomquist, il faut offrir la possibilité de choisir. Pour que les gens utilisent moins leur voiture, il faut véritablement améliorer les transports en commun. Mieux encore, il faut transformer nos pratiques d'urbanisme. Pour que les consommateurs jettent moins de rebuts, il faut peut-être moins d'emballage, comme l'évoquaient M. Lauzon et Mme Tessier-Roy. Pour que nous mangions des framboises québécoises, au grand plaisir de M. Robert, encore faut-il qu'on en trouve sur les étalages

---

durable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit s'étendre, en toute logique, à l'intérieur d'une même génération.»

<sup>11</sup> *Op. cit.*, chapitre 2.

<sup>12</sup> Darley, J.M.; Batson, C.D. "From Jerusalem to Jericho": A Study of Situational and Dispositional Variables in Helping Behavior. *JSPS*, 1973, 27, 100-108. L'expérience, inspirée de la parabole du bon samaritain (Lc 10, 30-37), était simple: entre autres, on invitait les participants, recrutés parmi des étudiants séminaristes, à procéder à la première étape de l'expérience dans un bâtiment et à la seconde (qui consistait dans certains cas à faire un exposé sur cette parabole) dans un autre; sur leur route se trouvait un acteur simulant une personne en difficulté. Soixante pour cent (60%) des participants n'ont pas offert d'aide à cette personne en passant, même si les valeurs qu'ils doivent transmettre l'auraient requis. En règle générale, plus un participant avait été requis de faire diligence entre les deux bâtiments, et moins il était porté à prêter secours à l'individu en détresse. Plusieurs des participants non aidants ont toutefois témoigné d'une certaine anxiété par la suite

de nos marchands. Bref, il faut le courage de décisions structurantes de la part des grands acteurs économiques et politiques. Sauf que, nous rappelait une participante, les premiers disent attendre l'expression d'une demande dans le marché, tandis que les seconds demeurent circonspects en l'absence de soutien manifeste des électeurs, ce qu'ont signalé messieurs Jenkin et Luskin.

Il n'empêche: on ne peut pas demander au ménage moyen d'assumer seul la responsabilité à l'égard du réchauffement climatique global, pour reprendre la formule du professeur Ribeyre. Mais on peut le renseigner et l'inciter, lui donner l'exemple, l'impliquer et lui donner des outils, comme le proposait Mme Blomquist<sup>13</sup>.

Des États entreprennent ce processus. M. Lauzon a présenté l'exemple du Québec. Le professeur Bourgoignie a témoigné des tâtonnements persistants de l'Union européenne, malgré les efforts de quelques précurseurs. Ailleurs, divers intervenants se concertent autour de projets concrets ou de structures de coordination, illustrés par M. Barber. Il y a là des filons. Le Pr Jackson a qualifié l'État d'appareil d'engagement<sup>14</sup> tandis que M. Luskin signalait que certaines entreprises qui font déjà des efforts pour améliorer leurs pratiques s'adressent à l'État pour qu'il rappelle à l'ordre les resquilleurs et les oblige à se conformer aux règles.

En d'autres mots, il faut en venir à agir sur les causes d'une consommation non durable, et pas seulement sur les symptômes comme le contenu du sac d'ordures. Et, décidément, ce n'est pas simple. Il s'agit en somme de réformer la notion de risque à l'échelle planétaire et nos méthodes de gestion de certains risques<sup>15</sup>, que nous n'avons pas vraiment repensées depuis des siècles et que l'Occident triomphant a finalement imposées un peu partout, tout juste avant de commencer lui-même à les remettre en cause il y a deux ou trois décennies à peine.

Bien sûr, il faut tabler sur les choix et les responsabilités des consommateurs. Mais il faut impérativement les outiller pour qu'ils puissent véritablement opérer des choix, et cela requiert des mesures d'envergure de la part des acteurs sociaux afin de modifier en profondeur les conditions mêmes de la consommation. L'expérience des dernières années ne peut que nous convaincre que tout cela ne se produira pas très vite: pour reprendre un

---

<sup>13</sup> Ou, pour reprendre ses termes, *enable, engage, exemplify and encourage*.

<sup>14</sup> Ou, pour reprendre ses termes, *government as a commitment device*.

<sup>15</sup> On n'a qu'à penser ici aux problèmes soulevés par la définition et l'application du «principe de précaution».

aphorisme africain signalé par M. Wolnik, il nous reste donc à travailler ensemble pour que, du moins, nous puissions aller loin.

Que pouvons-nous faire afin de mettre en place au moins les premiers éléments d'un cadre général favorisant la consommation durable? D'abord, il paraît manifeste qu'il faudra une démarche multidisciplinaire: les exposés de MM. Bourgoignie, Lauzon, Luskin, Barber, Jackson ou Plouffe, entre autres, n'autorisent pas d'autre conclusion. On devra notamment bénéficier des apports d'économistes, de spécialistes des sciences de la vie, d'ingénieurs, de chercheurs en sciences sociales et – on n'y échappe pas – de juristes.

Manifestement, il y a beaucoup à faire au plan de la recherche fondamentale. Trop de concepts ne sont toujours pas clairement définis, trop de phénomènes structurants des pratiques de consommation demeurent encore mal compris, sinon inexplorés. Certains des travaux du Pr Ribeyre, par exemple, illustrent à la fois ce qu'on peut accomplir et l'immense travail qui nous attend.

On peut aussi songer à de vastes chantiers en recherche appliquée. Au plan méthodologique entre autres, il faut concevoir et tester des outils de mesure relatifs aux phénomènes qui nous intéressent. Par exemple et si on comprend de mieux en mieux l'importance la notion d'«externalité», on éprouve encore bien de la difficulté à la mesurer vraiment dans un contexte donné, puis à en tirer une contribution précise à l'établissement d'un prix.

Dans le même ordre d'idées, l'éventail des mécanismes auxquels on peut recourir pour promouvoir la consommation durable et les facteurs assurant le succès de l'une ou l'autre afin d'obtenir un résultat donné ne sont pas toujours bien compris. Le Pr Bourgoignie évoquait généralement les concepts de *hard* et de *soft law*: quand faut-il légiférer, quand vaut-il mieux recourir à des processus de normalisation, comment choisir, comment mesurer les impacts des choix opérés? Il n'y a d'autre part pas que la forme des règles qui compte: il y a aussi le fond. Dans son mot d'ouverture de ce colloque, la présidente de la Fondation évoquait la nécessité que le droit de la consommation vise davantage que le rétablissement de l'équilibre contractuel et nos délibérations lui donnent assurément raison; il reste toutefois à déterminer plus précisément ce qu'on doit faire de plus, et comment on pourrait le faire.

Bien sûr, il faut également mettre au point des processus et des produits véritablement plus «verts», au delà des apparences. La compréhension des cycles complets de

production, d'usage et de disposition des produits dans une perspective globalement durable en est encore à ses balbutiements.

Comme le soulignait M. Lauzon, s'il faut assurément penser, il faut aussi agir. Des gestes peuvent être posés au plan individuel, bien sûr: les consommateurs peuvent choisir. Ils le pourront d'autant que l'information et l'éducation leur fourniront des balises.

L'action doit aussi passer par la concertation et par la participation aux processus décisionnels, comme l'indiquait déjà la Commission Brundtland il y a vingt ans<sup>16</sup>. Depuis, la communauté internationale a raffiné sa réflexion à cet égard<sup>17</sup> et le Québec a également mis les processus de consultation au coeur de sa stratégie de développement durable, comme l'a noté M. Lauzon. Le Pr Ribeyre a pour sa part évoqué le modèle français. Il faudra cependant savoir dépasser certaines querelles de clocher qui perdurent pour assurer le succès de la concertation, comme l'a noté le Pr Bourgoignie à l'égard de l'Union européenne, et consolider les quelques mécanismes de coordination nord-américains, décrits par M. Barber.

Et il faudra impérativement mettre en place des réformes systémiques, ici et à l'échelle planétaire, auxquelles nous préparons lentement des travaux comme le processus de Marrakech.

Il y a beaucoup à moissonner: les ouvriers devront se faire nombreux<sup>18</sup>, patients et persévérants.

---

<sup>16</sup> *Op. cit.*, chap. 12, section 4.1, et principe général 6, notamment.

<sup>17</sup> On pense par exemple ici à la *Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement*, dite la «Convention d'Århus», conclue le 25 juin 1998, entrée en vigueur le 30 octobre 2001, et adoptée sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. On en trouve notamment le texte français dans le Journal officiel de l'Union européenne, no du 17.5.2005, p. L 124/4, où il a été publié à l'occasion de sa ratification par la Communauté européenne. La plupart de ses pays membres l'ont également ratifiée, y compris la France et le Royaume-Uni.

<sup>18</sup> Mt 9, 37-38.